



Le Saint-Siège

*DISCORSO DI GIOVANNI PAOLO II AL NUOVO AMBASCIATORE D'ITALIA PRESSO LA SANTA SEDE**

Sabato, 21 dicembre 1985

1. Je vous remercie de tout cœur pour les nobles paroles que vous avez bien voulu m'adresser au moment d'entreprendre votre mission d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Italienne près le Saint-Siège. En recevant de vos mains vos Lettres de Créance, je me tourne en pensée avec des sentiments de déférente estime vers Monsieur le Président de la République, François Cossiga, que j'ai eu le plaisir de recevoir en octobre dernier à l'occasion de sa première visite officielle hors du territoire nation, et à qui je rendrai visite au Quirinal en janvier prochain.

Succédant dans cette haute tâche à votre digne prédécesseur, vous aurez l'honneur de représenter tout le peuple italien si cher, en raison de sa foi et de son histoire millénaires, de sa capacité de surmonter et vaincre les difficultés toujours nouvelles comme de tous les liens de voisinage et de dévotion qui le rattachent au siège de Pierre. Ce peuple m'est particulièrement cher depuis les temps de ma formation juvénile, qui eut son couronnement en la Ville éternelle. Ma sollicitude pour l'Église universelle, mes voyages apostoliques dans toutes les parties du monde où l'Évangile du Seigneur se répand comme l'arbre qui croit et étend ses branches, ne sauraient me faire oublier mes rapports quotidiens avec un pays que je tiens pour une seconde patrie. Puis, il y a les sentiments affectueux du peuple italien et ses sincères sentiments d'adhésion que je ne cesse de constater à Rome et dans toutes les régions de l'Italie.

2. Une circonstance remarquable comme celle-ci ne peut qu'inciter celui qui, comme moi, est né dans un autre pays à rendre témoignage au patrimoine culturel et artistique de cette nation privilégiée, à sa richesse morale, humaine et chrétienne, à la floraison de sainteté qui en est jaillie tout au long des siècles comme d'une source vivante pour l'édification de l'Église et le bénéfice de l'humanité.

Dans le sillage de cette glorieuse tradition, j'ai souhaité, dès le début de mon action pastorale au service de toute l'Église, que se poursuivent et se développent les rapports harmonieux entre l'Italie et le Saint-Siège qui, depuis les Pactes du Latran, ont toujours été encouragés et sauvegardés de la manière la plus fructueuse.

Dans les relations entre les deux parties, il s'est en effet établi un degré positif d'équilibre qui, se révélant favorable au bien commun du peuple italien et de l'Église, contribue énormément à la conservation de la paix intérieure et favorise le progrès social et civil du pays.

C'est un équilibre fondé sur une autonomie respective, comprise comme expression consciente de la liberté propre de chacun au sujet des compétences réciproques nécessairement distinguées et fidèlement observées. C'est un équilibre que des années de réflexion et d'étude ont permis de redéfinir à la lumière des transformations du cadre institutionnel de la République Italienne et des vastes horizons dégagés par le Concile Vatican II: ceci a conduit au récent accord modifiant l'ancien Concordat, et ouvre de nouvelles perspectives aux relations, empreintes de mutuel respect, de confiance et de collaboration pour faire face aux besoins religieux, moraux et culturels des hommes de notre époque.

3. La convergence des valeurs et des objectifs à laquelle s'est justement référé Votre Excellence appelle l'Église et l'État italien à surmonter les difficultés du chemin, à se rencontrer sur le champ commun d'une très importante activité pour contribuer à la solution des nombreux problèmes qui intéressent de près les sociétés industrialisées modernes: promotion de l'homme et de son développement, entente entre les nations, aide aux pays pauvres, auto-détermination des peuples opprimés, lutte contre la drogue, la violence et la faim dans le monde.

L'Église, animée par l'esprit de l'Évangile, se préoccupe d'ouvrir les cœurs, surtout celui des jeunes, aux grandes et véritables valeurs de l'amour, de la liberté, de la solidarité fraternelle, de la paix, de la justice sociale. Ce sont des valeurs qui construisent l'avenir et la grandeur d'un pays authentiquement civil.

Voilà pourquoi, plaçant l'homme au centre de son propre engagement pastoral, l'Église ne cesse de proclamer à haute voix le respect et le caractère sacré de la vie que chaque État doit placer au sommet de ses préoccupations. Si la civilisation se mesure à la manière de reconnaître et protéger effectivement les droits de la personne, se révèle alors incontestablement évident le devoir de donner la priorité absolue à la vie de chaque être humain et de la garantir à tout moment de son existence.

Pour cette même raison, l'Église éclairée par la foi reçue d'en-haut, s'efforce de défendre les biens précieux du mariage et de la famille sans lesquels il n'est pas possible d'assurer, de manière digne de la personne humaine, la promotion de l'homme et de la femme, ni de contribuer au renouvellement de la société (cf. *Familiaris consortio*, 3 et sq.). Et il est extrêmement réconfortant

de constater qu'en Italie malgré des signes de préoccupante dégradation des valeurs fondamentales, la famille continue dans la plupart des cas à tenir encore son rôle.

4. Après l'avoir mise dans l'aide de Dieu, je place toute ma confiance dans la vitalité des jeunes générations qui, ayant surmonté comme je l'espère, les secousses de dangereux égarements, prouvent qu'elles sont de plus en plus attirées par la redécouverte des grands idéaux éternels en vue de la construction d'un meilleur avenir pour eux-mêmes et pour la société.

Je ne puis oublier l'activité généreuse et éclairée des Pasteurs de l'Église qui est en Italie et de tous ceux qui – prêtres, religieux et religieuses, laïcs engagés dans les diverses formes de l'apostolat – ont collaboré avec eux, Leur contribution bien connue à la vie de la communauté nationale est un motif d'espérance pour l'avenir.

Tout en vous assurant de mon estime, Monsieur l'Ambassadeur, je vous donne de tout cœur la Bénédiction Apostolique que je désire étendre aux personnes qui vous accompagnent, à votre famille et à la chère nation italienne.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1986 n.2 p.2.*

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana